



Charte de respect des règles du DigiRAID Grenoble INP

Je, soussigné,
demeurant au,
m'engage en signant la présente charte :

- A lire le règlement et à s'y soumettre dans son intégralité.
- A respecter les règles du code de la route lorsque les concurrents sont amenés à traverser les routes (nationales, départementales).
- A respecter les mesures sanitaires prises par le gouvernement, et notamment ne pas se rassembler à plus de 6 personnes avant, pendant et après la réalisation du parcours du DigiRAID.

Les membres de l'organisation se réservent le droit de vérifier que toutes les règles mises en vigueur sont bien respectées tout au long du déroulement du DigiRAID.

Le non-respect d'une de ces règles entraînera la disqualification de l'équipe.

Fait à

Le

Signature précédée du nom et prénom